

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du MARDI 11 AVRIL 2023 à 20h30

Le 11 avril 2023 à 20H30, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal BŒUF, Maire.

Étaient présents : MM BŒUF Pascal ; LAFOND Anne-Marie ; GASTARD Patrick ; BOINOT Florence ; PIERRON Pierrette ; LOISEAU Laurent ; DEZON Marie-Pierre ; ARRIVÉ Bruno ; BRETON Pierre-Yves ; GRANGE Cécile ; LACOUX Jean-Marc ; NICOLAS Marie-Noëlle

Absents : BOUCHAUD Thomas ; PEROTEAU Christelle (proc. LAFOND A-M) ; BONNARDEL Isabelle ; (proc. ARRIVÉ B)

Secrétaire : ARRIVÉ Bruno

Présents : 12 Représentés : 2 Absents : 3 Votants : 14

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20H30.

ORDRE DU JOUR :

1 - Désignation du/de la secrétaire de séance : ARRIVÉ Bruno

2 - Approbation du compte-rendu de la dernière séance = 14 POUR

3 – Travaux parking du porche = 14 POUR

Suite au dernier marché public pour le parking du porche, Monsieur Ségui s'est aperçu que toutes les entreprises avaient omis de répondre à certains points techniques pouvant rajouter un coût supplémentaire. De nouveaux devis ont été demandés aux entreprises et Monsieur le Maire présente les nouvelles offres de prix des Sociétés Colas, Bernard TPGT et Eiffage.

Après réflexion, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les propositions suivantes : le choix, pour le LOT 1, se porte sur EIFFAGE pour un montant de 104 666 € HT et, pour le LOT 2 sur LES JARDINS DE L'ANGOUMOIS pour un montant de 48 725 € HT.

Il reste des soucis de route barrée, problème pour les commerçants.

4 – Vente des ateliers municipaux :

Pour rappel, une annonce a été faite sur Le Bon Coin, sur le site internet de la commune, le panneau dynamique ainsi que sur le panneau d'affichage extérieur (devant la mairie) : mise en vente à 30 000 €.

Une seule offre a été reçue à ce jour par Monsieur Sylvain CROIX, au prix demandé.

Cécile Grange sort de la salle et ne participe ni au débat, ni au vote.

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette offre = 13 POUR

5 – Travaux réseaux Rue du Temple et Rue du Clos

- Rue du Clos : toutes les habitations de la rue sont raccordées au réseau d'eaux usées, ainsi qu'à l'eau potable.
- Rue du Temple : les nouveaux tracés sont effectués ainsi que dans la Rue de la Sainte-Amande. Le calendrier des travaux est respecté et les travaux de voirie ont débuté

6 – Maison de santé :

La remise des clefs se fera fin avril. Monsieur le Maire annonce qu'il faut rechercher un nouveau médecin généraliste, même si les professionnels de santé sont au complet : 2 médecins, 6 Infirmières diplômées d'État, 1 psychomotricienne, 2 kinésithérapeutes, 1 réflexologue et 1 sophrologue à temps partagé.

7 – Ouverture de postes pour les avancements de grade 2023 et remplacement congé maternité

- Alexandra Soumagne est actuellement en contrat accroissement temporaire d'activité jusqu'au 4 mai 2023. Proposition de contrat en remplacement d'un agent sur poste permanent (en remplacement de Mme Lacombe pour son congé maternité) du 4 mai au 31 octobre 2023 = 14 POUR
- Avancement de grade pour trois agents des services techniques pour 2023, passage d'adjoint technique principal de 2^e classe à 1^{ère} classe = 14 POUR

8 – Groupe de travail économies d'énergie

Rencontre entre Nicolas Swiatek, du PETR du Ruffécois, et Jean-Marc Lacoux accompagné de Marie-Noëlle Nicolas. Nous attendons son compte-rendu ainsi que le diagnostic de nos trois bâtiments énergivores : les halles, la salle des fêtes et la salle des associations).

Pour le changement d'horaires de l'éclairage public, nous sommes passés de 22H à 7H avec le passage à l'heure d'été. Pilotage à distance possible par des applications.

9 – Devis divers :

- Lave-vaisselle salle des fêtes : BENARD = 3 614.00 € HT (4 336.80 € TTC) = 14 POUR
Cuisson et Réfrigération = 4 225.12 € HT (5 070.14 € TTC)
- Marpen : mur entre la Maison de Santé et M et Mme Durand (devis à partager en 2) = 15 182.66 € TTC, tous les murs sont mitoyens sauf ceux pour la somme de 1 251.35 €. Il revient donc à la charge de la commune la somme de 8 842.68 € TTC = 14 POUR
- Moulin (réfection des ailes) : Adrien Charrier = 14 590 € HT
Emmanuel Rubbens = 14 980 € HT
Sarl Croix André et fils = 17 272,20 € HT = 6 POUR, 3 ABSTENTIONS et 5 CONTRE
- Sylvain Croix : rectification du devis pour la salle informatique = 270.80 € HT = 13 POUR et 1 ABSTENTION
- Éclairage des WC publics des halles : 492.81€ HT = 13 POUR et 1 ABSTENTION
- Fleurs : Vodichon Stéphanie = 491.40 € HT = 14 POUR

10 – Informations et Questions diverses

- Florence Boinot soulève le point concernant les gens du voyage ainsi que la modification du règlement intérieur à la bibliothèque La Clé des Mots.
- Anne-Marie Lafond intervient concernant la signalétique de la Maison de Santé, il faut voir avec la CC Val de Charente car c'est un bien communautaire. Il y a une réunion Jeudi 20 avril à 14H.
Le point est soulevé également concernant Médias Plus avec l'agenda.

Séance levée à 23H45.